



## > Edito

Alors que l'an prochain nous fêterons le dixième anniversaire de sa création, notre Association, dont le but initial est la préservation du cadre de vie menacé par deux projets immobiliers, a su ajouter l'animation et la convivialité depuis plusieurs années. Concerts, sorties, visites ont été organisés pour tous les habitants de l'ancien Parc du Château du Val, composé aujourd'hui des rues Henri Barbusse et Abel Vacher, ainsi que de l'Avenue Maréchal Joffre.

A la traditionnelle fête des Rois de janvier s'est ajoutée la Fête du Parc du Val dont la troisième édition aura lieu le 18 Juin.

Pour cette occasion festive de rencontre et de libre expression artistique, nous espérons que vous serez nombreux, anciens et nouveaux habitants, à nous retrouver avenue du Maréchal Joffre.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, à prendre des initiatives et à profiter d'un temps qui se doit d'être agréable, car nous en avons besoin d'un beau soleil !

Bonne fête à tous !

n JCL

Pour toutes les bonnes volontés qui voudraient donner 'un coup de main' pour préparer la fête, rendez-vous le 18 à 8 heures devant le 26bis avenue Maréchal Joffre pour aider à la mise en place des tables et chaises, du barbecue et pour l'élaboration des salades. Merci !

Le Comité d'Animation

## > Fête du Parc du Val 2005

Samedi 18 juin  
de 11 heures à 16 heures  
rue du Maréchal Joffre

Au programme : musiques pour tous les goûts, barbecue, buffet et... convivialité !

*Spectacle gratuit*

*Barbecue buffet : participation de 8 euros, une boisson incluse (4 euros pour les moins de 12 ans)*



## > En passant par le Parc du Val

### > BIENTOT DU NOUVEAU RUE HENRI BARBUSSE ? ... OU COMMENT VERIFIER QUE LE PARCEVAL EST BIEN LU !

Si il est un domaine où notre action associative n'a pas porté ses fruits, c'est bien celui de la limitation de la vitesse rue Henri Barbusse. En effet, l'action engagée début 2002 (pétitions, lettres, réunions,...) ne s'est, à ce jour, pas traduite par des réalisations concrètes. Dans le dernier Parceval, nous avons déploré ce statu quo en l'imputant éventuellement à notre peu d'inclination pour le lobbysme de toute nature.

Dans ces colonnes, nous avons souvent essayé de susciter les réactions de lecteurs, afin d'évaluer l'intérêt et la pertinence de ce journal. A regret, nous n'avons généralement pas beaucoup de 'retours' mais en l'occurrence, il est certain que le message est passé : nous avons en effet reçu un courrier du Maire de Meudon nous apprenant que les propositions avalisées avec les Services Techniques de la Ville fin 2003



(réalisation d'un stationnement alterné pour créer un effet de 'chicane') avaient été rejetées par la Commission Communale de Circulation. Cette dernière considère que la 'chicane' est incompatible avec les marges de manoeuvre réglementaires d'un bus qui serait contraint de reculer face à un autre bus ou un poids lourd. Nous étions également encouragés à prendre contact avec Monsieur Caillaud, Directeur de la Voirie de la Communauté de Communes Arc de Seine, désormais seule compétente en matière de voirie. Nous avons ainsi appris qu'une enquête complète était prévue cette année auprès des riverains, afin de recenser les idées et les attentes, et d'envisager des travaux en 2006.

Nous en acceptons volontiers l'augure et ne manquerons de suivre ce dossier important avec toute l'attention requise.

## > VAL FLEURY



Les projets évoqués dans le dernier Parceval semblent toujours d'actualité, les permis de construire sont affichés et, selon nos informations, le maintien de la Croix Rouge à Meudon semble acquis. Quant au projet d'en-

semble pour le quartier de la gare, nous n'en avons aucune nouvelle. Nous espérons être associés à la concertation qui devrait, le cas échéant, être engagée avec les associations. Peut-être que la préparation du P.L.U. et la publication prochaine des documents de travail apporteront des éléments de réponse à nos interrogations.

### > BIENTÔT UN 2<sup>ème</sup> PANNEAU D'AFFICHAGE

Bientôt un deuxième panneau d'affichage verra le jour en bas de la rue du Maréchal Joffre, le propriétaire du mur nous ayant fort gentiment autorisés à le fixer lorsque les travaux de rénovation envisagés seront achevés.



## > En passant par le Parc du Val

### > LE CHANTIER DU 25bis RUE DU MARECHAL JOFFRE

Chers lecteurs du Val voici les dernières nouvelles du chantier du 25 bis Avenue du Maréchal Joffre.

Le chantier a été ouvert en mai 2000, la construction aurait dû être terminée fin décembre 2001. Depuis, le promoteur (Priène Investissement) ne peut ou ne veut pas terminer le bâtiment, personne ne sait.

La garantie d'achèvement (CEGI) a envoyé une première sommation le 28 Janvier 2004 au promoteur sans réponses cohérentes.

La seconde sommation est partie le 11 Mai 2004, sans plus de succès.

Le 23 septembre 2004 arrive un avis de coupure d'électricité par EDF pour non paiement de la facture du compteur chantier.

Le 1er octobre 2004 est constituée une association de défense des copropriétaires (ADCV).

Le 4 octobre 2004, un expert est nommé par le tribunal de grande instance de Nanterre pour établir une expertise contradictoire permettant d'autoriser ou non la garantie d'achèvement à finir le chantier aux dépens du promoteur.

Pour essayer de faire avancer le dossier, nous avons été reçus par le Maire Monsieur Marseille et une visite du chantier a été effectuée par les services concernés de la Mairie.

La ville a transmis au procureur de la république un procès verbal d'infraction dressé à l'encontre du promoteur

afin que puisse être ordonné l'achèvement des travaux.

Le 17 février 2005, l'expertise contradictoire a été effectuée et nous attendons toujours la réponse de l'expert.



Le 20 Mai 2005 arrive un nouveau avis de coupure d'électricité par EDF pour factures du compteur de chantier non payées par le promoteur.

Priène Investissement n'est plus intervenu sur son chantier depuis bientôt 2 ans et refuse que la garantie d'achèvement reprenne les travaux pour terminer.

A ce jour 3 appartements sont occupés sans que ceux-ci aient été réceptionnés. Cette réception nous a en effet été refusée par le promoteur bien malgré son invitation par lettre recommandée à nous installer dans des appartements 'achevés', selon les termes employés.

Le promoteur étant toujours le propriétaire du chantier, nous n'avons pas de syndic, ce qui occasionne des problèmes

insoupçonnables.

Par exemple, nos portes d'entrées ont été forcées et nous ne pouvons pas déposer plainte au commissariat, c'est le rôle du syndic ou du propriétaire. Malgré des lettres recommandées au promoteur aucune plainte ou aide technique nous on été fournies en dépit des obligations contractuelles.

Bien qu'habitant cet immeuble depuis 2 ans, nous ne



## > En passant par le Parc du Val

### > LE CHANTIER DU 25bis RUE DU MARECHAL JOFFRE (suite)

sommes pas totalement ou correctement reliés aux divers réseaux : électrique, eau, téléphone, eaux usées, câble, télévision. Et je ne parle pas des problèmes administratifs que cette situation peut poser.

Des actions ont été entreprises auprès du tribunal de grande instance de Nanterre contre le promoteur et le constructeur (en liquidation judiciaire) pour essayer de trouver une solution pour faire achever les travaux correspondants au descriptif de base.

Aujourd'hui nous attendons avec impatience la décision de l'expert qui doit se déterminer sur le fait que ce doit être la garantie d'achèvement ou le promoteur qui doit finir ce chantier suivant les engagements signés chez le notaire.

Un très gros point d'interrogation restera en suspend quant à l'achèvement des travaux si l'expert choisit de laisser le chantier aux mains du promoteur. Celui-ci n'ayant fait aucun travaux depuis 2 ans, il est à craindre que son inefficacité perdure.

Le pire dans cette histoire est que la gérante de cette promotion ne nous a jamais donné une quelconque explication et n'a jamais daigné nous tenir au fait des possible problèmes.

Cette société de promotion sévit toujours sur la région, avec les même soucis pour leurs acquéreurs.

Nous, habitants de cette verrue Meudonnaise, sommes les premiers désolés des problèmes que cela pose aux riverains.

n BDLR



### > BAR DES SCIENCES

**Judi 16 juin 20 heures**  
**Aux Copains de Piaf**  
**Bar des Sciences 'Bactéries premiers vivants'**

Cette semaine se tient le dernier Bar de la saison consacré au sujet passionnant '*Bactéries, premiers vivants*'.

A la rentrée, le premier Bar du 20 octobre sera consacré aux missions planétaires de Mars et Titan, avec des participants de ces missions.

Pour compléter, voici quelques informations à propos de l'année de la physique. En effet, celle-ci a donné lieu à parution d'un grand nombre de livres consacrés pour l'essentiel à la relativité générale et à son auteur Albert Einstein.

Citons tout d'abord un livre d'Etienne Klein, intitulé '*Il était sept fois la révolution, Albert Einstein et les Autres*'. Ces 'autres' sont les pères fondateurs de la mécanique quantique, certains sont très connus, d'autres moins.

On peut citer aussi '*Si Einstein m'était conté*', de Thibault d'Amour, et '*Comment Einstein a changé le Monde*', de Jean Claude Boudenot.

Il ne faut pas oublier Einstein lui même, dont on réédite les conférences grand public dans lesquelles il explique la relativité générale en s'appuyant sur quelques équations peu complexes.

Pour terminer deux livres et trois sites Internet :

- L'édition en livre de poche de l'ouvrage de notre ami Jean-Pierre Luminet '*L'Univers*', qui contient les derniers résultats de la recherche semblant confirmer la théorie
- Le livre de Brian Greene '*L'Univers Élégant*', qui apporte des explications d'une grande clarté sur les théories réconciliant mécanique quantique et relativité générale
- [www.physique2005.org](http://www.physique2005.org), rubrique Einstein
- <http://einstein2005.obspm.fr> à propos de la manifestation qui se tiendra en juillet, au siège de l'Unesco '*Le Siècle d'Albert Einstein*'
- Les conférences organisées par l'Université de tous les savoirs courant juin et juillet : <http://www.utls.fr>

n JM



## > Du côté de nos écoles

Devant l'accroissement des délivrances de permis de construire des quartiers de la Ferme (Bas-Meudon) et du Val, combinée à l'arrivée de familles jeunes avec enfants, la Mairie va entreprendre la rénovation et l'agrandissement du groupe scolaire du Val.

Situées avenue Jean Jaurès, l'école primaire (8 classes) et la maternelle (3 classes) sont actuellement séparées. L'objectif est de regrouper les deux établissements qui pourront, au maximum de leur capacité, accueillir seize classes, à l'horizon 2007-2008. Les travaux débuteront dès la sortie des classes le 5 juillet en primaire : rehausse de l'école avec création d'un troisième étage, meilleur bien-être sonore grâce une nouvelle isolation phonique, adaptation aux normes de sécurité (escalier de secours, accès handicapé,..) et modernisation du réfectoire qui deviendra un self.

Pendant ces travaux, enfants et enseignants seront 'délocalisés' à Meudon la Forêt. Un système de cars permettra l'acheminement des enfants dans les écoles Camus-Pasteur (CE2, CM1, CM2) et Monet-Debussy (CP et CE1) avec un départ à 8h10 et un retour à 16h30.

La fin des travaux, programmée pour la ren-

trée des vacances de printemps (21 avril 2006) permettra le retour de tous dans le nouveau groupe scolaire.

L'afflux démographique induit aussi des répercussions au niveau de la carte scolaire. L'objectif de la Mairie, en accord avec les représentants des parents d'élèves, est de décharger les écoles Paul Bert et le Groupe Perrault-Brossolette au profit du groupe scolaire du Val. Dans notre quartier, les rues concernées sont la rue Abel Vacher, la rue du Docteur Arnaudet, la rue et l'impasse des Vignes.

Mais que chacun se rassure ! Pratiquant au quotidien les deux écoles du Val, mon avis est que l'ambiance y est très bonne et les enseignants très sympathiques et soucieux de la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants.

n NL



## > L'invitée : Lisbeth Le Roy-Laurent

Lisbeth Le Roy-Laurent, d'origine hollandaise, habite avec son mari, ses filles et ses trois garçons un pavillon au 19 avenue du Maréchal Joffre depuis 1983 (un des premiers à avoir été repeint dans un beau jaune soleil).

Elle est guide touristique, mais elle a aussi une âme d'artiste.

**Parceval** *Quand êtes-vous venue à Paris pour la première fois ?*

Lisbeth Le Roy-Laurent En 1979, je suis tombé amoureux de cette ville, et j'ai décidé de m'y installer. Comme peu de temps après je suis aussi tombée amoureux de Gilles, cela m'a fortement incitée à rester !

**Parceval** *Parlez-nous un peu notre métier*

Lisbeth Le Roy-Laurent J'ai commencé à travailler pour une grande agence de tourisme, aujourd'hui Frantour, et parallèlement j'ai entrepris un BTS de tourisme en 3 ans. Il fallait avoir une

bonne connaissance de Paris, des notions approfondies en histoire, en histoire de l'art et parler aussi parfaitement le français, qui n'était pas ma langue maternelle. J'ai dû prendre des cours en plus, pour me perfectionner. Puis l'on m'a choisie comme guide.

**Parceval** *Quelle langues parlez vous ?*

Lisbeth Le Roy-Laurent Le hollandais, bien sûr, et l'anglais couramment. Plus tard je ne suis mis à l'allemand.

**Parceval** *En quoi consiste votre métier de guide ?*

Lisbeth Le Roy-Laurent Encadrer des groupes de touristes de tous âges et organiser pour eux des visites dans différents quartiers de Paris, mais aussi à Versailles, à Fontainebleau, Vaux le Vicomte... Au printemps, nous les emmenons parfois à la découverte des châteaux de la Loire. Toutes les semaines nous arrivent des trains remplis de Hollandais, de Suisses, de Belges,

d'Anglais, d'Allemands, d'Espagnols, d'Italiens. Au début je m'occupais surtout des Hollandais et les Anglais, plus tard des Allemands.

**Parceval** *Comment s'organisent ces visites, avec les quels moyens de locomotion ?*

Lisbeth Le Roy-Laurent En car, très souvent, mais cela peut être en vélo dans Paris, ou encore des rallyes à pied. Nous faisons des animations nous-mêmes. Par exemple : un tour en vélo avec une coupe de champagne sur la place du Trocadéro et accompagnement musical à l'accordéon, ou dans les arènes de Lutèce, avec un concours de jeu de boules (très prisée des hollandais)

**Parceval** *Etes-vous obligée d'accompagner les sorties 'by night' ?*

Lisbeth Le Roy-Laurent Je ne le fais plus maintenant que je travaille plus en 'free lance'. Mais au début j'ai connu des journées de 15

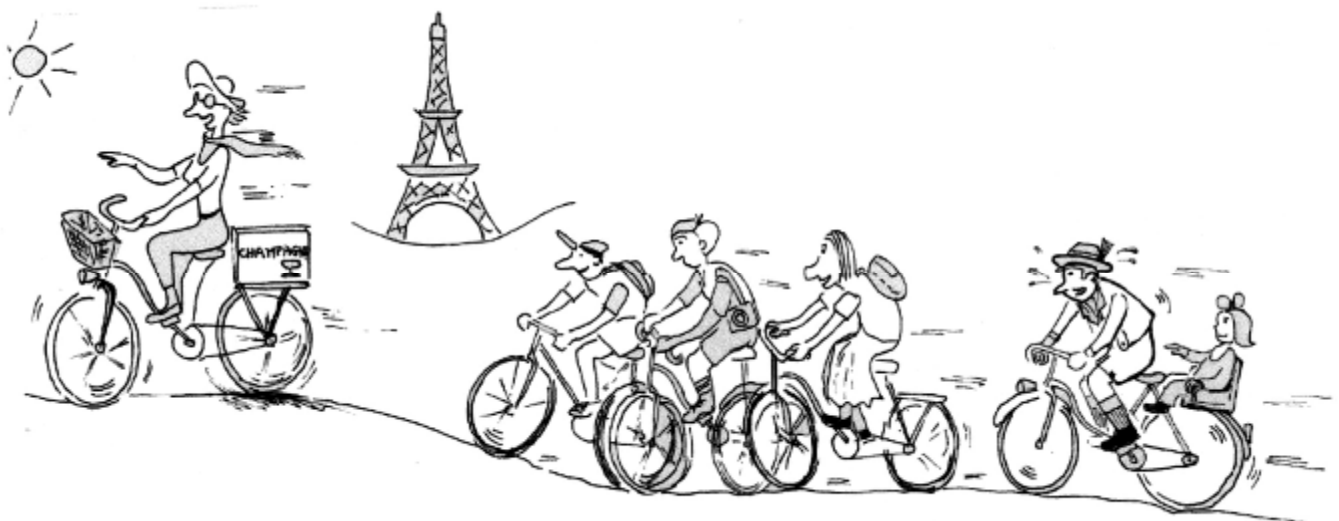
**« En 1979, je suis tombée amoureux de cette ville, et j'ai décidé de m'y installer. »**

ou 16 heures de travail non-stop du matin au soir, où il fallait emmener 'les touristes' au Lido, au Moulin Rouge ou aux Folies Bergères. Même si, à la fin, lassée, je ne restais pas regarder les spectacles, il fallait tout de même à 11:30 ou minuit venir récupérer nos visiteurs en gouquette, pour les ramener à leur hôtel et après... rentrez chez soi !

**Parceval** *Quelles sont les qualités nécessaires pour faire ce métier ?*

Lisbeth Le Roy-Laurent La disponibilité, l'enthousiasme, aimer le contact avec les gens. Moi, j'aime avant tout le terrain. Un moment, je me suis occupé de l'organisation, de tâches administratives mais je suis toujours revenue sur le terrain. Je me suis occupé souvent de groupes de jeunes.

**Parceval** *Et maintenant Lisbeth ?*



## > L'invitée : Lisbeth Le Roy-Laurent



Lisbeth Le Roy-Laurent Je continue toujours mon métier de guide, mais d'une façon plus souple, moins intensive, car depuis trois ans, parallèlement je me consacre surtout à la sculpture.

Le Parceval Le domaine de l'art vous a toujours intéressée ?

Lisbeth Le Roy-Laurent Oui, ma famille a toujours baigné dans une ambiance de création artistique. J'ai un frère peintre et j'ai moi-même suivi des cours de peinture chez Danny Watkin à Meudon, et chez Nicole Bézille et aussi des cours de poterie à Clermont. Je fais partie de l'Association des Artistes de Meudon, ce qui m'a permis de commencer à exposer. La première fois ce fût à l'orangerie de l'observatoire.

Le Parceval Les 27 et 28 mai, à l'occasion des journées portes ouvertes des artistes de Meudon, cinquante d'entre eux ont expo-

sé leurs œuvres au Potager du Dauphin, lieu exceptionnel pour ce genre de manifestations. Trente artistes avaient d'autre part ouvert leurs ateliers.

Et vous Lisbeth, avez-vous participé à ces journées en exposant au jardin du potager ? Parlez-nous de vos œuvres.

Lisbeth Le Roy-Laurent Ce que j'expose est un mélange d'art brut avec une bonne

dose d'humour ! J'aime détourner la fonction des objets. Un pot d'échappement trouvé dans la rue devient un chien ou une sonnette de vélo une coccinelle.

Le Parceval Quels sont vos projets pour les mois à venir ?

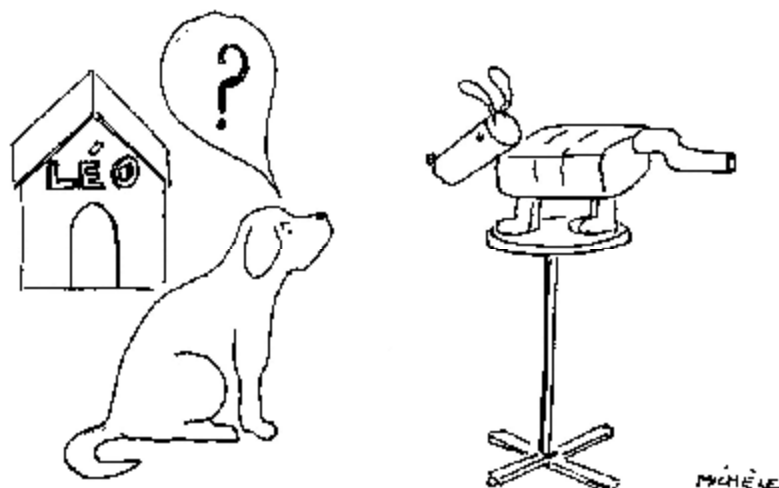
Lisbeth Le Roy-Laurent J'aimerais beaucoup animer un atelier pour les jeunes enfants, dans la cadre de ce que je fais actuellement.

Mais en même temps, je sais que rien n'est figé et que mon travail sera amené à évoluer. Reste un lien à trouver. J'espère beaucoup de l'Association des Artistes de Meudon.

Le Parceval Merci, Lisbeth, de nous avoir fait partager un peu de notre vie et de vos envies.

Entretien PL

Illustrations MDC



## > Solution des mots croisés du Parceval n° 16

par Bernard de Rocheprise,  
père de Aleth Doat

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	B	A	R	B	E	C	U	E
II	A	U		A	M	E		T
III	R	T	T		B	E	A	U
IV	B	O	I	T	E		N	I
V	U		T	E	L	L	E	S
VI	S		A		L	I		
VII	S	E	N	T	I	E	R	S
VIII	E	X	E	C	R	E	E	S

### Horizontalement

- I Rendez-vous convivial
- II Trésor du chimiste. Vie du Val
- III Après 35 heures. Pas laid
- IV Recueille le tri. Négation
- V Souvent devant quelles
- VI Mesure la Longue Marche
- VII Tels les Grimettes
- VIII Maudites

### Verticalement

- 1 Poète
- 2 Visée par le ralentisseur. Ancien
- 3 Métal high tech
- 4 Devoir de scout. Règle à suivre. Transport en commun
- 5 Une volonté de l'Association
- 6 Une communauté plus large que celle du Val. Amie
- 7 Fait le gros dos avenue du Maréchal Joffre
- 8 Gaines. Lettres vaticanes

## > La recette de cuisine

*Mercredi 15 juin, l'Atelier des Cordons Bleus que j'ai créé il y a 5 ans, fermera ses portes pour les vacances d'été. Chaque mercredi, garçons et filles dévalent les escaliers du 25 avenue du Maréchal Joffre pour s'initier aux secrets culinaires des grands chefs, à l'aide de matériel professionnel. Le lundi et le mardi, ce sont les Mamans qui, une fois par mois, se perfectionnent dans ce même atelier.*

*Pour vous donner un aperçu de ce que nous faisons, voici un exemple de recette facile à exécuter.*

### Le Dacquois aux noisettes

Ingrédients :

- . 75g d'amandes moulues
  - . 25g de poudre de noisettes
  - . 100g de sucre glace
  - . 4 blanc d'œufs (120 g)
- 30g de sucre cristal

Monter les blancs d'œufs en neige (ferme) en incorporant les 30g de sucre cristal. Tamiser ensemble le sucre glace, la poudre d'amandes et la poudre de noisettes, puis incorporer délicatement ce mélange aux blancs battus en neige.

Verser sur une plaque et parsemer la moi-



tié droite de noisettes concassées grillées au four.

Faire cuire 25 mn à thermostat 5 (160°) et attendre le refroidissement complet pour démouler.

Couper le Dacquois en deux à l'aide d'un couteau et tartiner une face avec du chocolat ou de confiture de framboise ou de crème pralinée.

Recouvrir avec la moitié droite couverte par les noisettes, et saupoudrer de sucre glace.

Ce gâteau se conserve sans problème 3 ou 4 jours et peut même se congeler.

n VH





## > Ça s'est passé au Parc du Val en 2005

### La fête des rois >

Dimanche 9 janvier, s'est déroulée notre traditionnelle fête des rois au gymnase René Leduc, où petits et grands ont retrouvé avec beaucoup de plaisir le jongleur Immo.



### L'assemblée générale

Samedi 19 mars matin notre assemblée générale annuelle s'est tenue dans les locaux de la Maison du Val pour la deuxième année.



### < Un concert à la Maison du Val

Samedi 19 mars après-midi, toujours dans les locaux de la Maison du Val, l'orchestre O'Val du quartier du Val nous a fait une démonstration de ses talents (musique baroque).

Nous avons ensuite tous été émerveillés par la performance du chœur de femmes japonaises, invité par notre amie et voisine Mari Raclot. Nous avons été tous charmés par ces chansons traditionnelles. La qualité de cette prestation nous laissait difficilement imaginer que ces artistes de très grand talent pouvaient être des amateurs.

n VG



## Le Parc du Val autrefois...



112. MEUDON-VAL-FLEURY — Lotissement du Parc de la Gare

LE PARC DU VAL



Association de Quartier  
Protection du Cadre de Vie

### BULLETIN d'ADHÉSION

ou de RENOUVELLEMENT  
pour un ou plusieurs membres d'une même famille  
Année 2005

M., Mme, Mlle	Prénom	NOM	Adresse	Date et signature
1/ .....				
2/ .....				
3/ .....				
Déclare(nt) adhérer à l'Association 'Le Parc du Val' et verse(nt) sa (leur) cotisation annuelle :				
Cotisation simple : .....8.....euros x ..... personnes = ..... euros				
Cotisation de soutien (à partir de 15 euros) : ..... euros x ..... personnes = ..... euros				
(Chèque à l'ordre de l'Association Le Parc du Val, à adresser à Valérie Gautier, 10 av. Mal Joffre, 92190 Meudon)				
> Les versements au delà de la cotisation simple donnent lieu à un certificat de déduction fiscale				
Merci de nous indiquer votre e-mail pour faciliter les contacts (communiquée à aucun tiers) .....				

Ont contribué à ce numéro (rédaction - composition - distribution) :



Sylvain Bel, Michèle de Chanterac, Lionel Doat, Valérie Gautier, V. Hervé, Nicole & Jean-Claude Lafrasse, Pascale Lemoine, Janine & Marie-Hélène Letrou, Jacques Michard, Bernard de la Rocheprise, Michel Rougié